

Désignation d'un secrétaire de séance

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 38*

LE VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE HUIT

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 août 2008 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie.

Absents et excusés : Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO DIOLOGENT Barkissa, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par Mme GILLET Christelle à Mme Liliane LEGRAS, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Sébastien JUMEL, Maire, expose que vu l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité nomme M. Mickaël PAJOT, secrétaire de séance.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Délégation d'attributions à M. le Maire – Compte rendu des décisions prises

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 38

LE VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE HUIT

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 août 2008 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie.

Absents et excusés : Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO DIOLOGENT Barkissa, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par Mme GILLET Christelle à Mme Liliane LEGRAS, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

Conformément à l'article L 2122 - 23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Sébastien JUMEL, Maire, invite le Conseil Municipal à prendre connaissance des décisions qui ont été prises depuis le 3 juillet dernier, en vertu de la délégation consentie à Monsieur le Maire par délibération du 4 avril 2008 :

→ Fourniture de peinture, revêtement de sols et murs, équipements et matériel de peintre pour les services municipaux – avenant n°1 au marché n° 07.210 – Titulaire : société Sigmakalon – durée : 1 an à compter du 13 juillet 2008.

→ Formation « logiciel Micromusée » pour un agent de la Ville de Dieppe, dispensée par l'organisme MOBYDOC de Toulouse – durée : 2 jours – coût de la formation : 789,36 €TTC.

→ Fourniture, mise en œuvre et maintenance d'une solution de messagerie collaborative et d'un annuaire électronique – avenant n°1 au marché n° 06.387 – Titulaire : Société Network Studio – Coût annuel de la redevance pour droit d'utilisation : 3 925 € HT – Coût annuel de la maintenance préventive et curative : 2 400 €HT (précisions apportées quant au point de départ des prestations).

→ Prolongation de la convention d'occupation précaire du logement sis 43 route du Vallon à Dieppe à Mme Mélanie BARVILLE – durée : du 1^{er} juillet au 30 septembre 2008 – Loyer mensuel : 475,61 € + 23,12 € charges mensuelles.

→ Réfection du revêtement de sol de la Médiathèque au Centre Culturel Jean Renoir – Titulaire : Société Herbelin – Coût du marché : 33 203,62 €TTC.

→ Acquisition d'une tondeuse autoportée pour le service des espaces verts – Titulaire : Société Normandie Motoculture – Coût du marché : 29 685,92 TTC.

→ Spectacle lors des banquets des personnes âgées – année 2008 – Titulaire : Association « un air du temps » - Coût global des cinq représentations : 17 500 €TTC.

→ Concerts de Plein Air sur les pelouses de la plage de Dieppe le 14 juillet 2008 :

- 19h30 : Société Papa's Production – Coût de la prestation : 2 020,32 €TTC,

- 21h30 : SAS Bleu Citron Productions – Coût de la prestation : 5 459,63 €TTC.

→ Location entretien de onze photocopieurs pour les établissements scolaires – Titulaire : S.A. T.O.B. – Durée : 1 an à compter de la date effective de livraison des photocopieurs, renouvelable trois fois – Coût de la

location trimestrielle : 1 064,25 €HT – Coût de la maintenance : 0,004 €HT la copie.

→ Sortie annuelle des personnes âgées le 3 septembre 2008 au village Ecomusée de Saint-Joseph Village – Titulaire : SAS Cars Denis – Coût de la prestation : 50 €TTC par personne.

→ Marché d'architecture pour dépôt de deux permis de construire pour la construction de deux bâtiments à usage de boulo-drome à Neuville-les-Dieppe et à Janval – Titulaire : Société Cas'Art – Coût du marché : 7 654,40 €TTC

→ Restauration de trois tableaux du Château-Musée - Conclusion du marché avec Madame Doyon-Crimail Marielle (mandataire), Mme Bureau Chantal et M. Roudet Ludovic (co-traitants) – Participation financière de la Communauté d'Agglomération d'Annecy pour la restauration d'un tableau pour un montant de 1 458 €HT.

→ Attribution d'un logement à Mme Silvia GOMES, responsable des Ressources Humaines, à l'école Richard Simon, 16 bis rue J. Véron à compter du 15 juillet 2008 – Loyer mensuel : 400 €

→ Attribution d'un logement à M. Mickaël FERAMUS, agent municipal à l'école Sonia Delaunay – Allée des Ormes, à compter du 15 juillet 2008 – Loyer mensuel : 310 €

→ Entretien et maintenance des tableaux de chronométrage de la Maison des Sports – avenant n° 3 au contrat n° 05.192 – Titulaire : Société Bodet – Renouvellement du marché à compter du 14 juin 2008 pour une durée de 1 an – Coût : 1 110,50 €TTC.

→ Concert de plein air le 20 juillet 2008 sur la Place Nationale de Dieppe – Titulaire : Société Des Croches et la Lune – Coût de la prestation : 750 €TTC.

→ Concert de plein air le 8 août 2008 sur les pelouses de la plage – Titulaire : SAS Bleu Citron Productions – Coût de la prestation : 9 827,33 €TTC.

→ Manifestations culturelles – concerts les 7 août 2008 au casino de Dieppe et 9 août 2008 à l'église Saint-Rémy – Titulaire : association « Les Musicales de Normandie » - Coût de ces prestations : 2 000 €TTC.

→ Transports (année 2008/2009) – Lot n°1 « transports liés aux activités scolaires » du 15 septembre 2008 au 30 juin 2009 - Titulaire du marché : Société V.T.N.I. – Les prestations varient entre un minimum et un maximum de 30 000 €HT et 51 000 €HT.

→ Transports (année 2008/2009) – Lot n°2 « transports liés aux activités des accueils de loisirs » du 3 septembre 2008 au 29 août 2009 - Titulaire du

marché : SAS Cars Denis – Les prestations varient entre un minimum et un maximum de 8 000 €HT et 16 500 €HT.

→ Attribution d'un logement à M. Antonio GARCIA, agent municipal, à l'école Desceliers, Boulevard de Verdun à compter du 1^{er} août 2008 – loyer mensuel : 500 €

→ Convention de maîtrise d'œuvre relative à la poursuite des aménagements mobiliers et présentation du chœur de l'Eglise Saint-Rémi – Titulaire : - SARL Régis Martin et M. Jean-Pierre Lecot – coût des honoraires : 14 790,60 €HT pour M. Régis Martin et 2 284,20 €HT pour M. Jean-Pierre Lecot.

→ Gens du voyage – Installation illicite sur des terrains communaux courant juillet 2008 – Frais d'huissiers de justice associés pris en charge par la Ville de Dieppe – SCP Folliot-Castel-Gouley .

→ Action en justice (requête) – gens du voyage – installation illicite courant juillet 2008 rue du Commandant Caseau à Dieppe – Frais d'avocats associés pris en charge par la Ville de Dieppe – S.C.P. François Garraud et Marie-Pierre Ogel.

→ Modification de la Régie de recette du Petit Théâtre pour l'étendre au recouvrement de la vente de brochures contre délivrance de quittances à souches.

→ Création d'une régie de recettes et d'avances à compter du 1^{er} septembre 2008 – accueils de loisirs – Montant maximum de l'encaisse fixé à 3 000 € – montant du fonds de caisse : 20 €

→ Remplacement des menuiseries extérieures au groupe scolaire Sonia Delaunay – Titulaire : Sabot Prieur – Coût du marché : 55 996,91 €TTC.

→ Travaux de réfection électrique à l'école maternelle Paul Langevin – Titulaire : Société Fécampoise d'Entreprises Electriques (SFEE) – Coût du marché : 88 319,82 €TTC.

→ Engagement de payer une redevance domaniale de 57 € pour l'occupation du domaine public maritime à effet d'installer le kiosque « Lire à la plage » durant la saison 2008.

→ Contrat de location de deux expositions à la Médiathèque Jean Renoir - Auteur-Illustratrice : Mme Martine Bourré – durée des expositions : du 28 août au 30 septembre 2008 - Coût de la prestation : 885 €

→ Travaux supplémentaires de réfection électrique à l'église Saint Jacques – Titulaire : Société Fécampoise d'Entreprises Electriques (SFEE) – Coût du marché : 43 056 €TTC.

- 15^{ème} Festival international de cerfs volants de Dieppe (du 10 au 14 septembre 2008) - Installation Multimédia interactive – Intervention artistique pédagogique – Contrat de cession du droit d’exploitation d’un spectacle avec la Grande Fabrique – Coût de la prestation : 18 548,60 €TTC.

- 3^{ème} Académie des Cuivres en Haute Normandie du 31 juillet au 9 août 2008 - Convention d’occupation temporaire à titre gratuit pour les locaux du 63 rue de la Barre à Dieppe, entre la Ville de Dieppe, le Sydempad et l’association « Acadécuivres ».

- Banquet des personnes âgées de Dieppe au gymnase Léon Rogé, pour l’année 2008 – Titulaire : SARL Varet Traiteur – Europ Réception – Coût : 21 €TTC par personne.

- Mission d’étude préalable à la restauration de la couverture de la nef et des maçonneries adjacentes de l’Eglise Saint Jacques – Titulaire : M. Régis Martin – Coût total de l’étude : 16 934,76 €TTC.

- Convention de location à titre temporaire d’un abri 76 au 14 bis, chemin des Vertus à Dieppe entre Habitat 76 / la Ville de Dieppe et la SEMAD – Bénéficiaire : M. Angelo Folliot et Mlle Lilas Horn – durée : du 14 mars 2008 au 13 mars 2009 – Loyer mensuel : 264,52 €

- Convention d’occupation à titre temporaire d’un abri 76 au 14 bis chemin des Vertus à Dieppe – Bénéficiaire : M. Angelo Folliot et Mlle Lilas Horn – Durée : à compter du 14 mars 2008 pour une durée de 1 an - Loyer mensuel : 264,52 €

- Concession d’un logement par nécessité absolue de service à l’Hôtel de Ville – Bénéficiaire : Mme Natacha Chavry, chargée d’assurer la surveillance et le gardiennage de l’hôtel de Ville à compter du 15 juillet 2008.

- Consultation bancaire pour le financement du programme d’investissement 2008-2010 – Titulaire du crédit : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Normandie – Durée maximale de 28 ans - montant maximum du crédit multi-index : 15 000 000 €

- Attribution d’une parcelle de terrain rue de l’Escarpe à Dieppe à titre gratuit – Bénéficiaire : association « Retour à la Nature » - à compter du 1^{er} août 2008.

- Attribution d’un logement de fonction enseignant à l’école Elsa Triolet – Rue Jacques Prévert à Neuville lès Dieppe – Bénéficiaire : Mme Mickaëlle Jolly – à compter du 1^{er} août 2008 - Loyer mensuel : 410 €

→ Mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « la Grange » au profit de l'association « Les Shy'ms » - durée : à compter du 8 septembre 2008 jusqu'au 31 août 2009.

→ Mise à disposition à titre gratuit de la salle municipale « la Grange » au profit de l'association « Arlequin » - durée : à compter du 1er septembre 2008 jusqu'au 14 juillet 2009.

Le Conseil Municipal prend acte.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

**Subvention exceptionnelle à l'Association des Maires du Nord –
Solidarité Sambre en soutien aux communes sinistrées du Nord**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 38

LE VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE HUIT

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 août 2008 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie.

Absents et excusés : Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO DIOLOGENT Barkissa, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par Mme GILLET Christelle à Mme Liliane LEGRAS, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

M. Sébastien JUMEL, Maire, expose qu'afin de venir en aide aux populations des communes sinistrées du Val de Sambre (Maubeuge, Hautmont, Neuf-Mesnil, Boussières-sur-Sambre) suite aux graves intempéries survenues dans la nuit du 3 au 4 août, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention de 5 000 € à verser sur le compte spécifique ouvert par l'Association départementale des Maires du Nord intitulé « Association des Maires du Nord – Solidarité Sambre ».

Les crédits feront l'objet d'une inscription lors de la prochaine décision modificative.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

**Subvention exceptionnelle à l'Association
« Audrey Méningite Régis 76 »**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 38*

LE VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE HUIT

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 août 2008 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie.

Absents et excusés : Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO DIOLOGENT Barkissa, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par Mme GILLET Christelle à Mme Liliane LEGRAS, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

M. Daniel VERGER, Conseiller Municipal délégué, expose que l'Association « Audrey Méningite Régis 76 », dont le siège social est situé 2, rue des Aigrettes à Neuville-lès-Dieppe (76370) est une association dont l'objet est double :

- « la prévention de la maladie par tous les moyens, (internet, affiches, bandes dessinées, réunions publiques, mairies, écoles ...)
- l'aide morale et financière envers les parents. »

Madame Micheline HORNUNG, présidente de l'association, est intervenue afin de solliciter l'obtention d'une subvention exceptionnelle.

Cette aide financière permettrait à l'association de pouvoir financer la réédition des plaquettes de sensibilisation.

Considérant que :

- la méningite a tué en Seine-Maritime quatre nourrissons de trois à seize mois depuis le début de l'année et en trois ans, 17 personnes, enfants et adultes,
- le département est frappé, et plus particulièrement la région de Dieppe,
- la première action pour diminuer les cas de méningite est la prévention,

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la somme de 1 500 € afin d'aider l'association à éditer les plaquettes d'information et ainsi prévenir le public sur les différents symptômes de la maladie.

Les crédits seront inscrits à la décision modificative.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Actualisation des deux premières tranches du quotient familial

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 38*

LE VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE HUIT

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 août 2008 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie.

Absents et excusés : Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO DIOLOGENT Barkissa, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par Mme GILLET Christelle à Mme Liliane LEGRAS, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

M. François LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose qu'afin de tenir compte de l'augmentation des minima sociaux intervenue en juillet 2008,

Il est proposé au Conseil Municipal de réévaluer le seuil d'admission des deux premières tranches du quotient familial s'appliquant notamment au calcul des tarifs des restaurants scolaires et des accueils de loisirs et de le porter de 290 euros à 305 euros pour la tranche 1 et de 305 euros à 340 euros pour la tranche 2.

Ce quotient familial s'appliquera dès la rentrée de septembre 2008 aux activités concernées.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

<p>Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.</p>
--

**Approbation du cahier des charges de cession de terrain dans la
ZAC Dieppe Sud**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 34*

LE VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE HUIT

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 août 2008 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie.

Absents et excusés : Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO DIOLOGENT Barkissa, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par Mme GILLET Christelle à Mme Liliane LEGRAS, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

M. Hugues FALAIZE, expose que le 28 avril 1999, l'Etablissement Public de la Basse Seine a acquis le terrain dit Dieppe Fruits, sis 35 cours de Dakar et cadastré section AS n° 110, d'une superficie de 26 415 m², pour constituer une réserve foncière pour la Ville.

Ce terrain est depuis porté par l'Etablissement Public Foncier de Normandie (ex-EPBS). Aux termes d'une convention publique d'aménagement en date du 10 juin 1999, passée en application des articles L.300-4 et L.300-5 du code de l'urbanisme, la Ville a confié à la Semad l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Dieppe Sud, périmètre dans lequel se situe le terrain. La Semad a reçu délégation de la Ville pour acquérir les biens dans ce périmètre.

La Semad va donc acquérir le terrain dit Dieppe Fruits de l'E.P.F. de Normandie afin de le céder à la société Uralchem Normandie. Cette société a mis au point une nouvelle technique de conditionnement d'engrais azotés. Son activité consiste à importer de Russie, par voie maritime, des produits secs et à les transformer en engrais liquide après adjonction d'eau et mélange. Le produit ainsi élaboré sera distribué sur le territoire national par camions citerne et par chemin de fer.

La France, convient-il de le rappeler, est le plus gros consommateur d'engrais azoté en Europe. A ce jour, elle ne fabrique que 39 % de sa consommation. Le terrain représente un site favorable à la production et au stockage pour cette société. Uralchem Normandie, dont le siège social se situera à Dieppe, prévoit dès la mise en service du site un trafic d'importation de 16 000 tonnes de produits secs par mois (soit 2 bateaux par mois).

Le fonctionnement de l'unité de conditionnement nécessitera par ailleurs et dans un premier temps la création de 20 emplois directs, auxquels il conviendra d'ajouter les emplois indirects (réception portuaire, transport et distribution de l'engrais liquide...). La cession de ce terrain va permettre le développement d'activités industrialo-portuaires, renforçant ainsi l'interface entre la ville et le port.

Suite aux différentes réunions qui ont eu lieu avec Monsieur le Sous-Préfet de Dieppe les 3 avril 2008 et 10 juillet 2008, la Ville a été informée de l'envoi en laboratoire d'un échantillon du produit, dont le résultat d'analyse permettra à la DRIRE une classification selon sa nomenclature. Monsieur le Sous-Préfet ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe ont fait connaître leur soutien ainsi que leur accompagnement sur de telles initiatives économiques.

Afin de formaliser l'acte de cession qui sera signé sous conditions résolutoires, et conformément aux dispositions de l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, il est nécessaire d'approuver le cahier des charges de cession des terrains et immeubles bâtis situés à l'intérieur du périmètre de la ZAC établi par la Semad.

Ce cahier des charges doit être approuvé lors de chaque cession de terrain par l'organe délibérant, le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par :

- **4 abstentions (le groupe des « élus verts de Dieppe », M. CHAUVIERE Jean-Claude et Mme LEMOINE Françoise du groupe « Dieppe Ensemble »),**
- **28 voix pour (groupe de la majorité),**
- **et 6 voix contre (groupe de l'opposition),**

- d'approuver le cahier des charges de cession du terrain dit Dieppe Fruits à la société Uralchem Normandie dont M. Jacques Paul Thyébaut sera l'associé majoritaire et le gérant, ou le président, ou le directeur général, ou le dirigeant,

- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le cahier des charges de cession.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Fourniture et exploitation d'accès Internet haut débit et de services associés pour les sites non reliés informatiquement au réseau municipal – avenant n°3 au marché n° 06.309

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 38*

LE VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE HUIT

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 août 2008 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie.

Absents et excusés : Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO DIOLOGENT Barkissa, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par Mme GILLET Christelle à Mme Liliane LEGRAS, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que la Ville de Dieppe propose au public un accès Internet dans diverses structures municipales : réseau des Médiathèques, Pôles de Services, ...

Dans la perspective de la création d'outils Internet dédiés en lien avec le nouveau service « Démocratie locale et citoyenneté », il convient d'installer au service communication un accès Internet (y compris la livebox) distinct du réseau de l'administration municipale et doté d'une adresse IP fixe. Afin de pouvoir profiter d'une navigation plus fluide, il est recommandé qu'il s'agisse d'un accès à 8 méga.

L'incidence financière pour la collectivité sera de 35,00 €HT/mois pour l'accès Internet pro 8 méga et 5,00 €HT/mois pour la livebox pro.

A cet effet et compte tenu des exigences réglementaires du Code des Marchés Publics, il est proposé au Conseil Municipal de passer un avenant au marché n° 06.309.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter les termes du présent rapport,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

**Attribution d'une subvention exceptionnelle à
l'Association Football Club Dieppois**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 38*

LE VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE HUIT

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 21 août 2008 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie.

Absents et excusés : Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO DIOLOGENT Barkissa, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean.

Pouvoirs ont été donnés par Mme GILLET Christelle à Mme Liliane LEGRAS, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT



M. Thierry LEVASSEUR, Adjoint au Maire, expose qu'afin de permettre au Football Club Dieppois d'assurer ses charges de fonctionnement pendant la période de septembre à décembre 2008, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'allouer à l'association une subvention exceptionnelle de 30 000 € qui sera déduite de la subvention de fonctionnement 2009,
- d'imputer la dépense lors de la prochaine décision modificative sur le crédit qui sera ouvert au budget 2008 : 40-6574-339.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.